



COMMUNIQUÉ CTL DU 14 JANVIER 2022

Un Comité Technique Local en audioconférence avec en ordre du jour l'évolution départementale des emplois au 1^{er} janvier 2022 a été convoqué le 14 janvier 2022.

Il ne s'agit ni plus ni moins que de suppressions réelles d'emplois sur notre direction avec moins de moyens humains pour mener à bien l'ensemble des missions!

Alors qu'en fin d'année 2021, la mise en place de la 2^e partie du Nouveau Réseau de Proximité et la destruction de notre réseau DGFIP a été entériné unilatéralement par la direction, celle-ci passe aujourd'hui au «volet humain» en procédant à la suppression d'effectifs.

Alors que nous traversons une crise sanitaire sans précédent, où les services publics participent ardemment au maintien du fonctionnement de notre pays et notre Ministère au fonctionnement de son économie, notre direction supprime à nouveau 12 emplois.

Avec cette mise à mal de nos services, les désorganisations qui les accompagnent et les conséquences que cela entraîne sur le quotidien des agents et usagers, la crise sanitaire conduit nos services à de nouvelles missions: le traitement du Fonds de Solidarité par exemple mais aussi à une nouvelle organisation: le développement du télétravail et dernièrement 3 jours obligatoires.

Les remerciements, vœux et autres éloges des Ministres, des Directeurs nationaux ou locaux à destination des agents de la DGFIP auraient une toute autre saveur si ces derniers étaient suivis de faits: des moyens pour l'exercice des missions afin de rendre un service public de qualité, une réelle reconnaissance de leurs engagements par une revalorisation salariale, de réelles perspectives de carrière...

Mais en lieu et place, le démantèlement de la DGFIP continue, la DDFIP du Gard va connaître 12 nouvelles suppressions d'emplois. En 10 ans ce sont 196 suppressions, soit 20% de son effectif.

Pour la CGT Finances Publiques, il est inenvisageable d'être associé d'une quelconque façon à ces politiques destructrices.

En parfaite cohérence avec nos représentants nationaux, nous ne siégerons pas à ce CTL dont les orientations visent à affaiblir un peu plus notre direction.

Nous laissons donc à notre direction la responsabilité d'expliquer aux agents et chefs de services la subtilité des raisons qui l'ont poussée à choisir de supprimer tel emploi à tel endroit, dégradant davantage la motivation des agents et des chefs de services, dégradant encore les conditions de travail dans des services déjà exsangues mais aussi en affaiblissant des structures nouvellement créés au 1er janvier 2022.

Les élus CGT Finances Publiques demandent l'abandon immédiat des 12 suppressions d'emplois à la DDFIP du Gard la réimplantation des emplois supprimés pour l'exécution de nos missions, mais également l'abandon du NRP et de la dé métropolisation.

Marie DUFRESNE, Sylvie GOUZE, Didier VIGNAL